



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPÉES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nos Membres

ADEP Association d'Entraide des Polios et Handicapés
AFSEP Association Française des Sclérosés en Plaques
ANPIHM Association Nationale Pour l'Intégration des Personnes Handicapées Moteurs
ADVOCACY France Association d'usagers en santé mentale, médico- sociale et sociale
AGEMO Association Gérontologique en Milieu Ouvert
AMI Association des Malades, Invalides et Handicapés
ANPEA Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles
APAH Finances Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances
CHA Coordination Handicap Autonomie
FDFA Femmes pour le Dire Femmes pour Agir
FNSF Fédération Nationale des Sourds de France
GIHP Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques
Voir Ensemble Promotion et bien-être des personnes aveugles et mal-voyantes
Collectif des Associations locales membres du GFPH
Collectif des Membres Individuels du GFPH

Âge et santé

L'expérience de la Vie Autonome pour vieillir mieux

Déclaration de l'Assemblée Générale du GFPH, 23 juin 2016

À l'occasion de la Conférence « *Âge et santé : un enjeu de santé publique et de cohésion sociale, l'urgence de coordonner les efforts* », organisée à Strasbourg durant la seconde session par le Forum des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OINGs) du Conseil de l'Europe, les membres du GFPH réunis pour leur Assemblée Générale annuelle déclarent

Comme tous les êtres vivants, les personnes handicapées vieillissent mais l'évolution de leurs capacités d'action et d'interaction avec leur environnement reste encore trop peu connue.

Comme citoyens, les personnes handicapées contribuent au développement tout autant qu'à la cohésion sociale en mettant au jour des alternatives inspirantes dont chacun peut s'emparer, que ce soit pour son propre compte ou pour mieux accompagner ses proches. Nos expériences de vie sont riches de solutions utiles à tous ceux qui, parce qu'ils vieillissent, doivent adapter leurs modes de fonctionnement et leur environnement à des contraintes nouvelles, anticiper leurs besoins d'assistance, planifier leurs déplacements, demander, obtenir et garder le contrôle de l'aide personnelle, aménager leurs emplois du temps et trouver d'autres voies au plaisirs.

Amenées à vieillir en découvrant au jour le jour les conséquences de nos luttes pour accéder ou conserver autonomie et dignité, les traces que ces luttes impriment dans nos corps et les enseignements qui en émergent constituent un capital que nous voulons mettre au service du vieillir mieux. Sujets de violences qui peuvent surgir à tout moment et à tout propos dans le quotidien, notre connaissance intrinsèque des moteurs de la maltraitance dans les relations d'aide alimente une expertise unique, et les procédures et attitudes pour nous en protéger constituent un réservoir d'expériences utiles à tous les acteurs de l'aide à la personne.

C'est pourquoi, nous personnes chargées d'expérience de vie avec une ou plusieurs restrictions, réunies au sein de la Région Europe de l'OMPH, souhaitons identifier, élaborer et transmettre les apprentissages de nos expériences de vie, et en particulier :

- Réunir les membres de la région Europe de l'OMPH en séminaires de travail.
- Créer et animer un cursus européen certificateur « d'experts d'usage » (Experts in use) et de « Pairémulateurs » (Peer Counselors)
- Susciter et accompagner la mise en œuvre de la CDPH par l'intervention d'acteurs de terrain chargés d'expériences de la Vie Autonome avec une ou plusieurs restrictions de capacités (Disabilities).
- Mettre les connaissances des citoyens les plus restreints (Disabled) au service de leurs pairs et de leurs aînés.
- Développer des partenariats avec les organisations représentatives des aînés.
- Mettre à jour des modes d'évaluation des droits respectueux de la dignité et des libertés de chacun des intervenants.
- Réaliser un état des lieux des violences subies dans les relations d'aide.



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées

Siège Social : 45 rue Riquet A. 664 - 75019 Paris
+33 (0)1 40 375 700

SIRET : 419 617 212 00016 - Code NACE 9499Z